



Saint-Lazare, le 26 juin 2017.

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE :**

**FONDS DE DÉVELOPPEMENT MRC  
PRÉSENTATION DE PROJETS À PORTÉE RÉGIONALE  
POUR L'ANNÉE 2018**

La MRC de Bellechasse informe les organismes sans but lucratif du territoire de la MRC de Bellechasse que le formulaire de présentation de demandes d'aide financière pour l'année 2018 visant la réalisation de nouveaux projets *ayant une portée régionale* est maintenant disponible.

Ce formulaire de présentation est disponible au siège social de la MRC à Saint-Lazare et sur la page d'accueil de son site internet à l'adresse [www.mrcbellechasse.qc.ca](http://www.mrcbellechasse.qc.ca). La politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie de la MRC encadre le processus complet d'admissibilité et d'analyse des projets ainsi que l'attribution des aides financières. Cette politique accompagne le formulaire de présentation de projets et se trouve également sur le site internet.

Le fonds de développement des territoires (FDT) 2016-2017 à 2019-2020 permet de supporter financièrement des projets sur le territoire de la MRC. Il est constitué des sommes allouées à compter de 2016 par le gouvernement du Québec en vertu de l'accord de partenariat Québec-Municipalités

Pour l'année 2018, l'enveloppe monétaire maximale qui est rendue disponible par la MRC de Bellechasse pour le financement de projets ayant une portée régionale est de **300 000 \$**.

Pour tous les projets, les dépenses devront être **engagées, effectuées et payées au plus tard le 31 mars 2021** et ce, afin de respecter les exigences du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire relativement à la reddition de comptes que la MRC de Bellechasse devra produire.

Les projets des organismes doivent être reçus par la MRC de Bellechasse **au plus tard le mercredi 14 février 2018 à 16 heures** à son siège social dont l'adresse est 100, rue Mgr Bilodeau, Saint-Lazare (Qc) G0R 3J0.

Christian Noël, directeur général adjoint